

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Orléans, le 20 juillet 2023

Première en France

Le Département et le Cerema expérimentent une nouvelle solution inédite pour lutter contre la sécheresse des routes

Depuis 2018, le Département du Loiret collabore avec le Cerema, au sein de l'Observatoire des Routes Sinistrées par la Sécheresse (ORSS), afin de développer de nouvelles solutions durables et écologiques aux effets des sécheresses sur les routes, en particulier des déformations liées aux variations de la teneur en eau des sols argileux. Une portion de la RD 151 à Saint-Loup-des-Vignes a été retenue pour une expérimentation inédite du 17 au 28 juillet 2023. Dans la continuité de cette intervention, une reprise de la chaussée est également prévue au cours du mois d'août.

La nouvelle solution proposée, développée par la startup suisse Medusoil, est une biocimentation de l'argile via l'injection dans les accotements de la chaussée d'un produit à base de carbonate de calcium. Le but est de minéraliser les particules de calcite contenues dans l'argile et donc ainsi de supprimer les effets de l'eau sur ces sols. Son utilisation en traitement retrait-gonflement de l'argile sous les chaussées est une première mondiale.

Le coût estimé de cette expérimentation s'élève à 230 000 € au total avec reprise de la chaussée.

Il s'agit du troisième chantier conduit dans le cadre du marché de recherche et développement signé entre le Département et le CEREMA afin de trouver des solutions pour limiter l'impact du retrait-gonflement d'argile sur les routes.

Pour les usagers

Dans un premier temps, la route sera barrée le temps des travaux, du 17 juillet au 04 août 2023. Les usagers sont invités par une signalétique temporaire à emprunter la déviation mise en place par Beaune-la-Rolande. Par la suite, cette même déviation sera mise en place durant 2 jours lors de la dernière semaine d'août afin de réaliser la couche de roulement.



Comment suivre et évaluer l'apport de cette solution ?

La chaussée sera équipée de 20 sondes hygrométriques permettant de mesurer en temps réel la teneur en eau du sol. Ces données seront couplées à une station météo. L'ensemble des informations seront transmises en 4G au Cerema afin de suivre l'évolution de la teneur en eau et donc l'efficacité de la solution.

Les conséquences des sécheresses sur l'état des routes

Lors des périodes de sécheresses, le retrait-gonflement des sols argileux entraîne sur les routes des désordres souvent matérialisés par des fissures longitudinales et des tassements proches des bords. Les conséquences sont importantes pour les gestionnaires des voies : coût des réparations annuelles, impact sur la sécurité routière (notamment les deux roues) et risques humains. Le Cerema mène des travaux de recherche conséquents sur le phénomène depuis 2009.

Le Département du Loiret, acteur du Cerema

Depuis 2018, l'Assemblée a approuvé l'adhésion du Département au Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (Cerema), afin de bénéficier de son expertise et en faire profiter le territoire loirétain. À travers son adhésion, le Département devient acteur du 1^{er} établissement public expert de l'adaptation au changement climatique, dispose d'un accès privilégié et prioritaire à l'expertise du Cerema et bénéficie de l'ensemble des ressources spécialisées.

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr